

23 AU 25 AOÛT 2024

COURSE INTERNATIONALE PAR ETAPES

TOUR DU LEMAN JUNIORS

**Trophée Franco-Suisse
de Cyclisme sur route**



www.tourdulemanjuniors.ch

1ère Etape:
REYVROZ - Tré Le Mont LULLIN, 82,7 Km

2ème Etape:
AIGLE CMC - TORGON, 99,4 Km

3ème Etape:
CHÉZERY - COL DE LA FAUCILLE, 95,4 Km



CONSEIL DU LEMAN
AIN HAUTE-SAVOIE
VAUD VALAIS GENEVE





one EXCELSIOR
Leader Classement Général



CONSEIL DU LEMAN
Meilleur junior issu d'un club du bassin lémanique



one EXCELSIOR
Maillot du plus combatif (chaque étape)



HOTEL LES MOINEAUX
Leader du Classement de la montagne



Roland COGEAS
Leader Classement par points



DOM CYCLE
Leader Classement Général des Jeunes (juniors 1)

COURSE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES

DU 23 AU 25 AOÛT 2024



CONSEIL DU LEMAN
AIN HAUTE-SAVOIE
VAUD VALAIS GENEVE

Le mot du Conseil du Léman

Le Conseil du Léman est heureux de soutenir cette nouvelle édition du Tour du Léman Juniors, qui fédère chaque année une centaine de coureurs, venus des départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, et des cantons de Vaud, du Valais et de Genève, mais également d'autres pays comme l'Italie, la Belgique et le Canada.

Réunis autour d'un même défi sportif, les coureurs sillonneront, durant 3 jours, les routes des 5 entités du Conseil du Léman, défendant à la fois les couleurs de leur territoire, mais également des valeurs partagées, de dépassement de soi, de respect, de probité, qui font la force de cette compétition.

Le Conseil du Léman tient à saluer le travail collégial des organisateurs de cette épreuve sportive de haut niveau, et à remercier les bénévoles des fédérations suisses et françaises de cyclisme, qui conçoivent chaque année un parcours et des épreuves (course en ligne, course de côte, contre la montre) appelant chacun à se dépasser dans sa spécialité.

Au travers des manifestations sportives qu'il soutient, le Conseil du Léman entend renforcer la connaissance mutuelle des habitants du bassin lémanique, favoriser leur rencontre et leur rapprochement. C'est dans cet esprit qu'un maillot aux couleurs du Conseil du Léman, le principal sponsor de l'épreuve, a été créé pour récompenser le meilleur coureur issu d'un club de la région lémanique.

Le Tour du Léman juniors en est une illustration concrète et vous êtes invités à venir nombreux les 23, 24 et 25 août 2024, pour soutenir nos jeunes coureurs âgés de 17-18 ans, dans un esprit d'amitié, de partage, et d'ouverture.

Le Conseil du Léman est un organisme de coopération franco-suisse fondé en 1987 et composé du Département de l'Ain, du Département de la Haute-Savoie, du Canton de Vaud, du Canton du Valais et du Canton de Genève. Le Conseil du Léman cherche à promouvoir les relations transfrontalières sur le bassin lémanique et à initier des projets communs de coopération franco-suisse.

Il est organisé en trois groupes thématiques et deux groupes de travail:

- **Economie**: le Canton de Vaud en assure le pilotage et l'animation, présidé par M. le Conseiller d'Etat Frédéric BORLOZ.
- **Mobilité**: le Canton du Valais en assure le pilotage et l'animation, présidé par M. le Conseiller d'Etat Franz RUPPEN.
- **Environnement**: le Département de la Haute-Savoie en assure le pilotage et l'animation.
- **Groupes de travail Culture et Sport.**

Palmarès du Tour du Léman

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
2023	DECOMBLE Maxime (FRA)	ARSAC Rémi (FRA)	PEREZ MARTINEZ Noah (FRA)
2022	LEONARD Michael (CAN)	FAURE PROST Alexy (FRA)	SIVOK Tomas (SK)
2021	SVRCEK Martin (SVK)	LEONARD Michael (CAN)	DONZE Robin (SUI)
2020	ANNULÉ Pandémie Covid 19		
2019	FARAVELON Boris (FRA)	ELAIN Kilian (FRA)	LABROSSE Jordan (FRA)
2018	BAUDIN Alex (FRA)	LECLAINCHE Gwen (FRA)	CAPERON Remi (FRA)
2017	THIEBAUD Valère (SUI)	CAPRON Rémi (FRA)	SANTAROMITA Alessandro (SUI)
2016	FROIDEVAUX Robin (SUI)	JARNET Maxime (FRA)	STEIGER Til (SUI)
2015	PRIMOZIC Jaka (SLO)	SIVAKOV Pavel (RUS)	BISSEGER Stefan (SUI)
2014	LAFAY Victor (FRA)	MÜLLER Patrick (SUI)	SCHAEPPI Martin (SUI)
2013	PARET-PEINTRE Aurélien (FRA)	ROCHAS Rémy (FRA)	RASCLE Teddy (FRA)
2012	HAMBROOK Sean (NZL)	GOULOT Kevin (FRA)	BOUVET Thomas (FRA)
2011	BOHLI Tom (SUI)	RICHARD Marc (FRA)	LIENHARD Fabian (SUI)
2010	PELLAUD Simon (SUI)	GUILLAUME Théo (FRA)	COMPARAT Alban (FRA)
2009	CHENAUX Adrien (SUI)	HUGENTOBLER Grégory (SUI)	HUGENTOBLER Loïc (SUI)
2008	DOWNEY Sean (IRL)	MALQUIN Julien (SUI)	AUBERT Loïc (SUI)
2007	WÜST Lionel (SUI)	SCHWEIZER Marcus (SUI)	BALDASSARE Romain (FRA)
2006	FANTIN Hugo (FRA)	MILETTTO Frédéric (FRA)	SANGIORGO Mathieu (SUI)
2005	PLIUSCHIN Alexandr (MOL)	SCHNYDER Nicolas (SUI)	HERBERT Félix (FRA)
2004	CHTIQUI Rafea (TUN)	SCHAER Michaël (SUI)	SCHNYDER Nicolas (SUI)
2003	MÜHLEMANN Loïc (SUI)	WYSS Danilo (SUI)	MOENNELOCCOZ Sylvain (FRA)

Remerciements

Le comité d'organisation remercie chaleureusement les clubs, partenaires et sponsors ci-dessous pour leur soutien :

LE CONSEIL DU LEMAN, soutien général de la manifestation.

Le Comité départemental de Haute Savoie organisateur de la 1ère étape.

Le Cyclophile Aigle et l'Association Cycliste Cantonale Vaudoise, organisateurs de la 2ème étape.

La Fédération Cycliste Valaisanne, organisatrice de la partie finale de la 2ème étape.

L'Union Cycliste Gessienne, organisatrice de la 3ème étape.

ONE EXCELSIOR, sponsoring du maillot Jaune de leader et du maillot rouge du plus combatif.

Roland COGEAS, sponsoring du maillot vert du meilleur sprinter.

Le Centre de vacances "Les Moineaux", sponsoring du maillot à pois (GPM)

DOM Cycle, sponsoring du maillot blanc du meilleur jeune.

Le Conseil du Léman, sponsoring du maillot bleu (meilleur Junior d'un Club du Bassin Lémanique).

Le Centre Mondial du Cyclisme à Aigle, pour la mise à disposition des infrastructures pour le départ de la 2ème étape.

La Commune de Vionnaz, soutien financier.

La Communauté de Communes du Haut Chablais.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, soutien financier.

Le Fonds du sport Genevois, soutien financier.

Le Fonds du sport Vaudois, soutien financier.

Le Fonds du sport du canton du Valais, soutien financier.

URGENCES

SUISSE No tél. 144

FRANCE No tél.112

HÔPITAUX

1ère Etape

Hôpitaux du Léman, Site Georges Pianta, 3, Av. de la Dame, Thonon-Les-Bains, 04 50 83 20 20

2ème Etape

Hôpital Riviera-Chablais, Route du Vieux Séquoia 20, **Rennaz**, 058 773 21 12

3ème Etape

Centre Hospitalier Annecy Genevois - Site de Saint-Julien en Genevois

Rue Amédée VIII de Savoie 74164, Rue Amédée VIII de Savoie, 74160 Saint-Julien-en-Genevois, France



Organisation

COURSE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES DU 23 AU 25 AOÛT 2024

Loïc HÜGENTOBLER	Président de l'Union Vélocipédique Genevoise
Jean-Yves VOISIN	Président du Comité FFC de la Haute Savoie
Steve MORABITO	Président de la Fédération Cycliste Valaisanne
Christopher DUPERRUT	Représentant de l'Association Cycliste Cantonale Vaudoise
Vincent PRUDENTINO	Président de l'UC Gessienne
Christophe JACQUEMET	Responsable sécurité, motos
Christophe CHESEAUX	Représentant de la Fédération Cycliste Valaisanne
Marie-Anne ROUX	Trésorière
Marcel COMBREMONT	Contacts Equipes, Webmaster et Photographe

Directeur de course : M. Jean-Yves VOISIN +33 7 87 80 77 14 jeanyves.voisin@orange.fr

Présidente du Jury : Mme Magali BARBE FRA , +33 788 13 15 27

magali.barbe.commissaire@outlook.fr

Arbitres / Commissaires : M. Thierry DEYCARD FRA, M. Dario BASSI SUI,

M. Nicolas HRDINA SUI

Organisateurs d'étapes		
1	Comité départemental de la Haute-Savoie	Jean-Yves Voisin, Président
2	Cyclophile Aigle	Jonathan Fazan, Président
	Association Cycliste Cantonale Vaudoise	Représentant Christopher Duperrut
	Fédération Cycliste Valaisanne	Steve Morabito Christophe Cheseaux
3	Union Cycliste Gessienne	Vincent Prudentino, Président

Speaker : M. Emmanuel Chaussard

Chronométrage : ChronoRomandie

Dépannage neutre et liaisons radios: Société VITTA

Comité d'honneur

Monsieur Christophe Darbellay	Président du CDL de 2024 à 2025
Monsieur Guy Larmanjat	Pour son attachement et sa présence au TLJ Président du CDL de 2011 à 2013

Programme Vendredi 23 Août 2024

Etape 1

REYVROZ - Tré Le Mont LULLIN

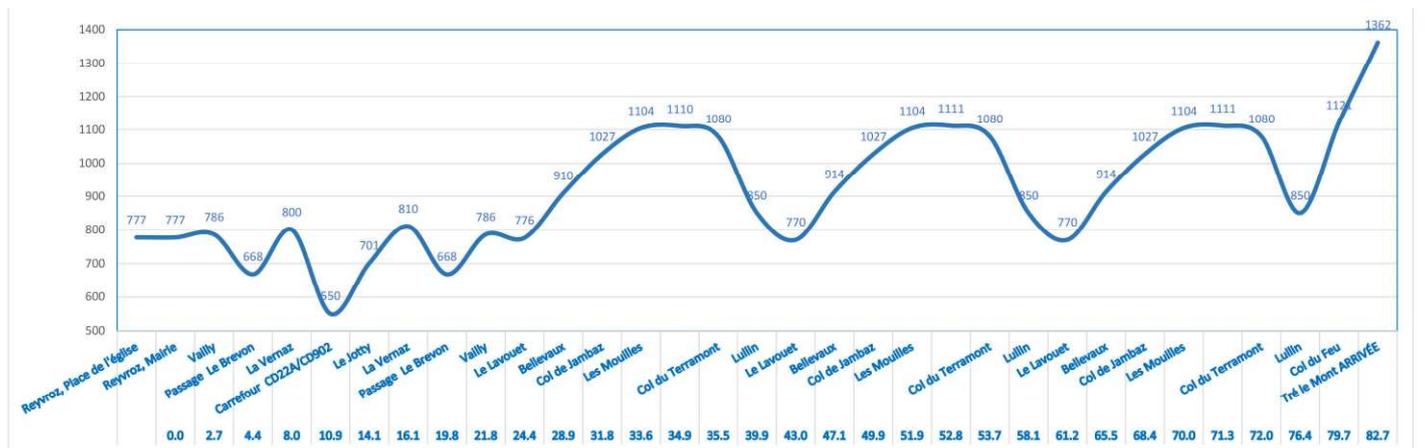
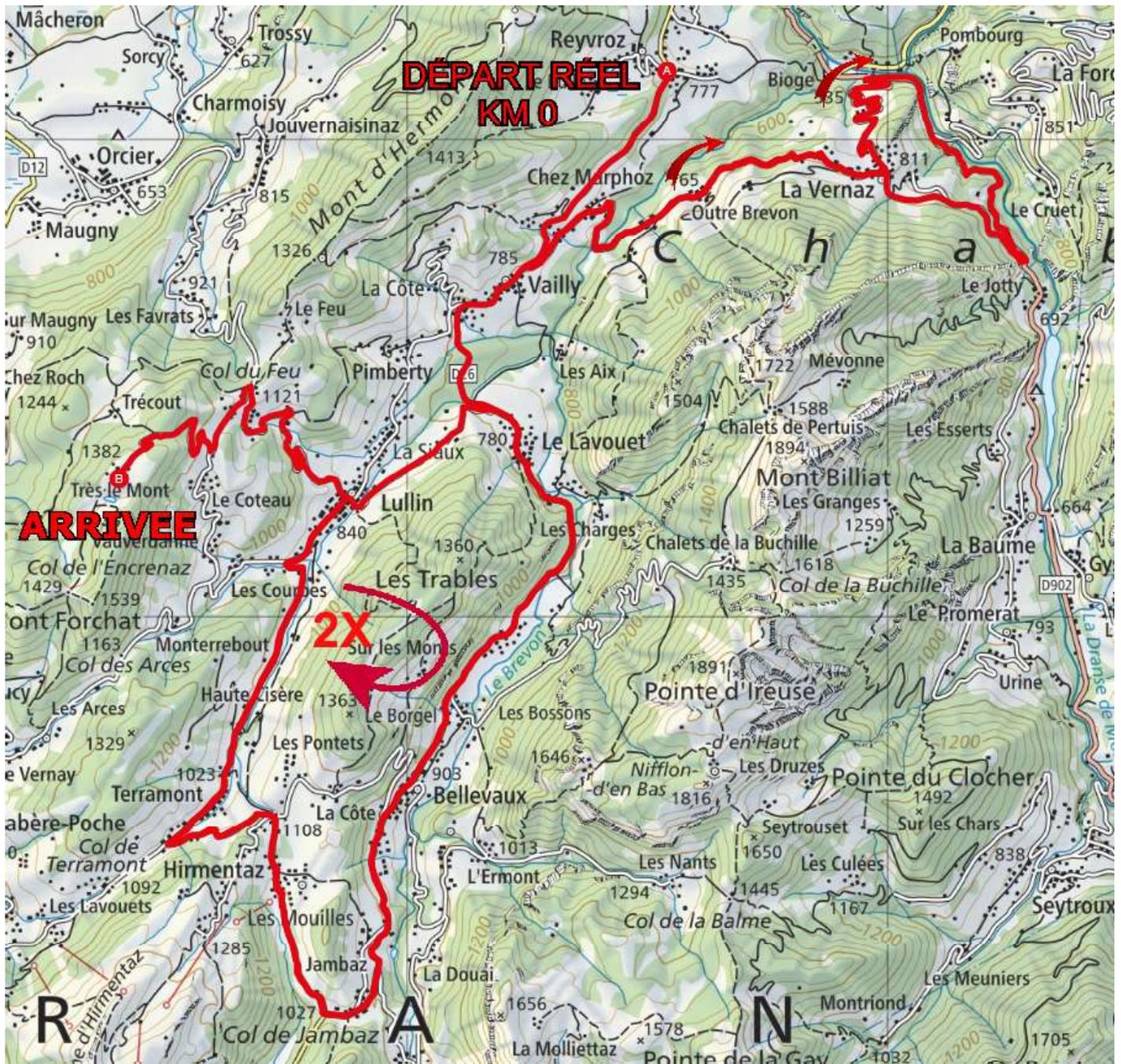
Distance 82,7 Km

Altitude min. 550 m / Altitude max 1365 m

Dénivelé positif 3097 m / négatif 2512 m

10h00 - 12h30	Accueil et distribution des dossards Salle des Fêtes, Reyvroz
13h00	Réunion des directeurs sportifs
14h00	Présentation des équipes - Contrôle des signatures des coureurs
15h00	Départ Place de l'Eglise sous conduite jusqu'à la Mairie
17h22	Arrivée à Tré le Mont Lullin
18h00	Cérémonie protocolaire sur place
18h30	Déplacement en direction des Centres d'hébergement
<p><u>L'organisation</u> est hébergée à l'hôtel Les Skieurs - 1373 Route d'Hirmentaz - 74470 Bellevaux 04 50 73 70 46</p> <p><u>Les Equipes.</u> dans les Centres de vacances suivants :</p> <p>a) Les Moineaux - Le Borgel - Voie Communale No 7, 74470 Bellevaux, Tél. 04 50 73 71 11</p> <p>b) Les Rhodos - La Chèvrerie - 33 Chemin de la Planche, 74470 Bellevaux, Tél. 04 50 73 71 02 Portable 06 85 45 75 97</p>	

<p>DEPART Reyvroz Latitude : 46.3247272 Longitude 6.5652347</p> <p>ARRIVÉE Tré Le Mont Latitude : 46.2861626 Longitude 6.4921563</p>	<p>SPRINTS: Km 28.9 - Km 47.1 - KM 65.5</p> <p>GPM: Km 33.6 - Km 51.9 - Km 70 - Km 79,7</p> <p>RAVITAILLEMENT Km 33.6 - Km 51.9</p>
--	--



TOUR DU LEMAN JUNIORS
Etape 1 - Vendredi 23.08.2024

Horaire	Km	Lieu		Route empruntée	Altitude
15:00		Reyvroz, Place de l'église			777
15:03	0.0	Reyvroz, Mairie		CD 26	777
15:08	2.7	Vailly		CD 22	786
15:09	4.4	Passage Le Brevon			668
15:17	8.0	La Vernaz		CD22A	800
15:21	10.9	Carrefour CD22A/CD902		CD902 Direction Morzine	550
15:26	14.1	Le Jotty		A droite CD22	701
15:30	16.1	La Vernaz		CD22	810
15:35	19.8	Passage Le Brevon			668
15:38	21.8	Vailly		CD26	786
15:43	24.4	Le Lavouet		CD26	776
15:50	28.9	Bellevaux	SPRINT	CD26	910
15:55	31.8	Col de Jambaz		CD32	1027
15:59	33.6	Les Mouilles, RAVITO	GPM	CD32	1104
16:01	34.9				1110
16:02	35.5	Col du Terramont		CD22	1080
16:08	39.9	Lullin		CD36, début 1ère boucle	850
16:13	43.0	Le Lavouet		CD26	770
16:20	47.1	Bellevaux	SPRINT	CD26	914
16:24	49.9	Col de Jambaz		CD32	1027
16:27	51.9	Les Mouilles, RAVITO	GPM	CD32	1104
16:28	52.8				1111
16:29	53.7	Col du Terramont		CD22	1080
16:36	58.1	Lullin		CD36, début 2e boucle	850
16:41	61.2	Le Lavouet		CD26	770
16:47	65.5	Bellevaux	SPRINT	CD26	914
16:52	68.4	Col de Jambaz		CD32	1027
16:56	70.0	Les Mouilles	GPM	CD32	1104
16:57	71.3				1111
16:58	72.0	Col du Terramont		CD22	1080
17:05	76.4	Lullin		CD36 à gauche	850
17:13	79.7	Col du Feu	GPM	Route de Tré le Mont	1121
17:22	82.7	Tré le Mont LULLIN ARRIVÉE			1362



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Programme Samedi 24 Août 2024

Etape 2

AIGLE (Canton de Vaud) - TORGON (Canton du Valais)

Etape en ligne de 99.4 Km

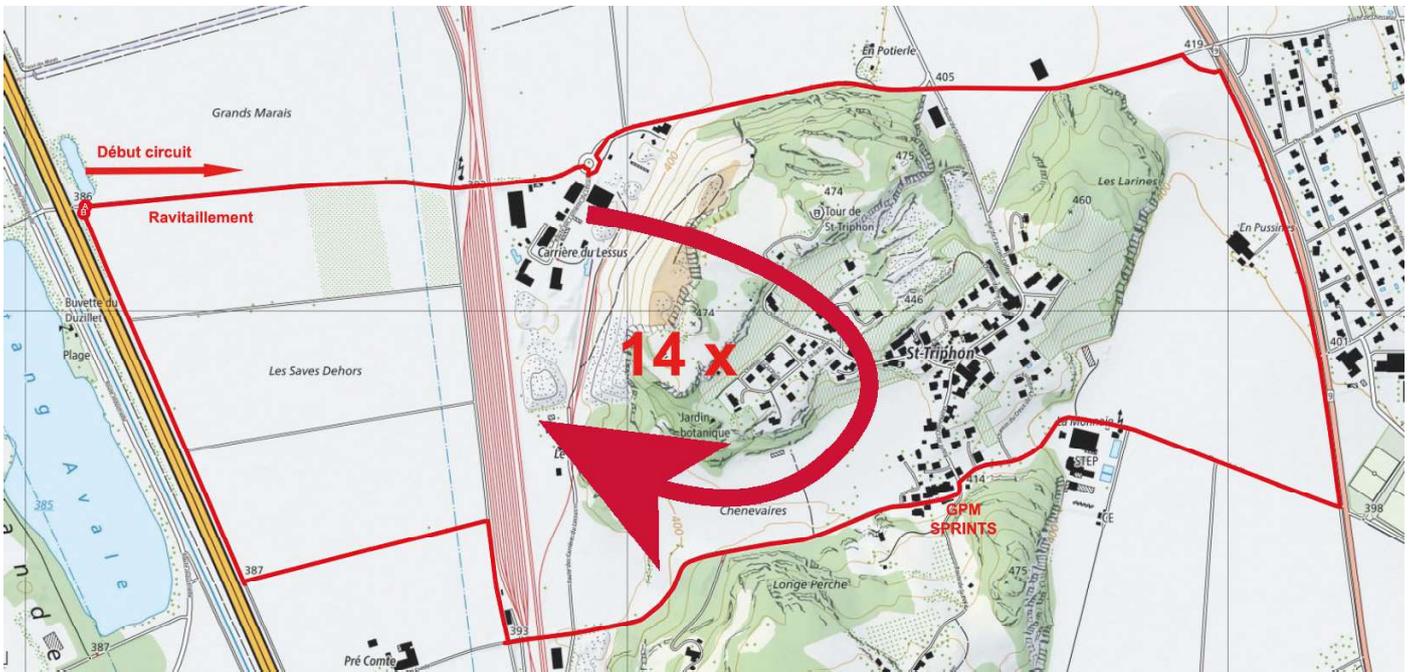
Altitude min. 381 m /Altitude max. 1141 m

Dénivelé positif 838 m / négatif 84 m

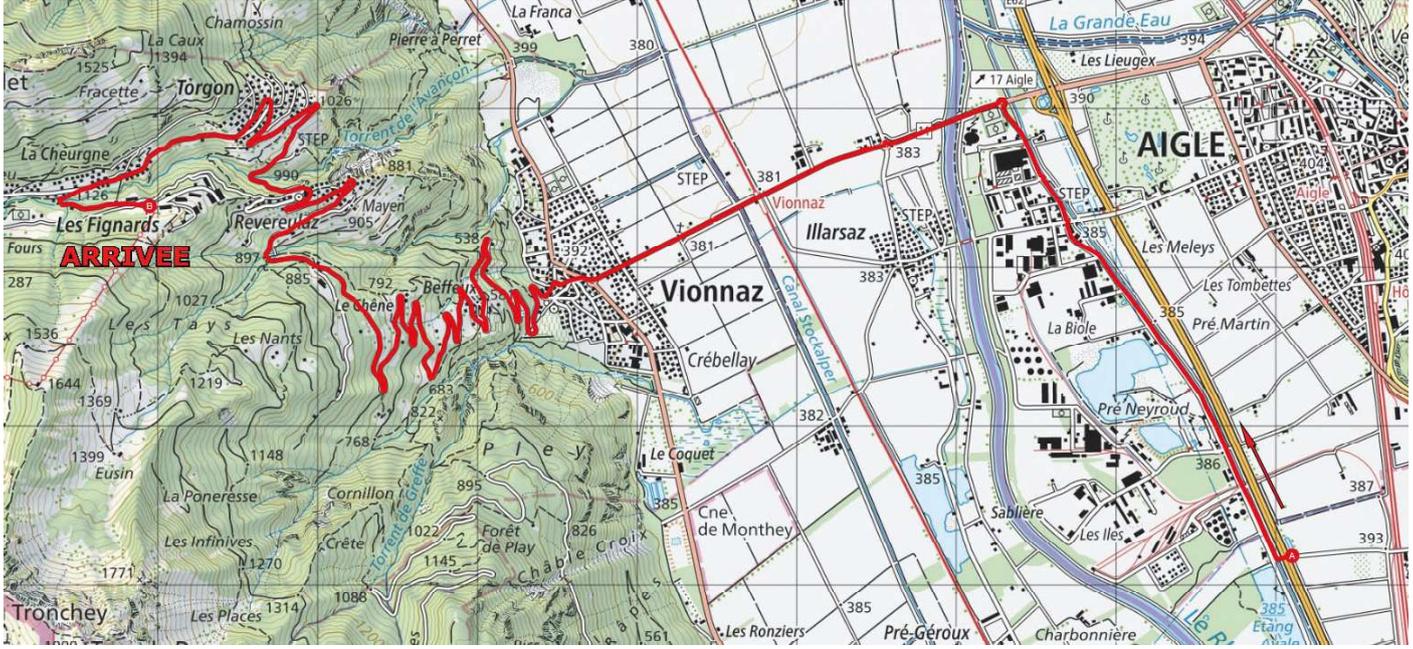
08h00 - 09h00	Petit déjeuner avec pâtes et jambon dans les Centres d'hébergement
09h15	Départ pour Aigle
11h00	Arrivée sur le site de départ, Centre Mondial du Cyclisme, Allée Ferdi Kubler 12, Aigle
11h45-12h20	Présentation des équipes - Contrôle des signatures des coureurs
12h30	Aigle, Départ sous conduite de la 2 ^{ème} étape
12H36	Début du circuit de 5,7 Km à parcourir 14 x
14h47	Début du final en direction de Torgon, 19,6 Km
15h36	Arrivée de la course à Torgon
16h30	Cérémonie protocolaire

DEPART Centre Mondial du Cyclisme Aigle Latitude : 46.318421 Longitude : 6.934572 ARRIVÉE Torgon, Latitude : 46.314405 Longitude : 6.864695	SPRINTS: au sommet de la montée de St-Triphon. Tours 3, 8 et 12 GPM: au sommet de la montée de St-Triphon. Tours 5 et 10 - Revereulaz RAVITAILLEMENT: au début du circuit, du 7e au 14e tour
--	---

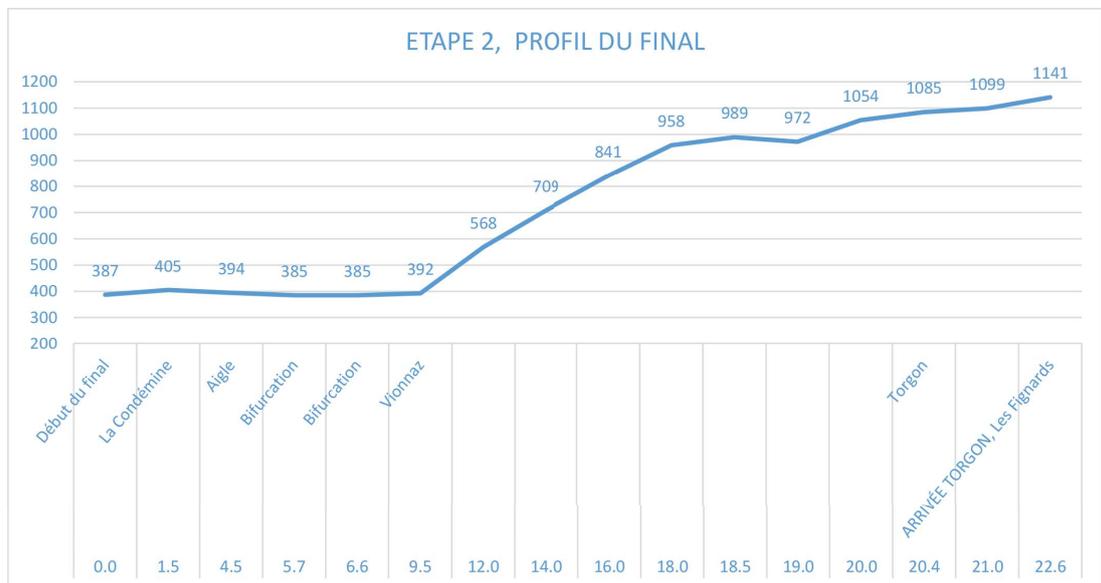




Le circuit



Le final



TOUR DU LEMAN JUNIORS
Etape 2- Samedi 24.08.2024

Horaire	Km	Lieu		Route empruntée	Altitude
12:36	0.0	Début du circuit			386
12:37	0.7				394
12:38	1.0	Carrière du Lessus		Tout droit	388
12:39	2.0	Bifurcation		A droite	418
12:40	2.8	Bifurcation		A droite	399
12:41	3.3	La Monnaie			397
12:42	3.5	St-Triphon			414
12:42	4.0	Chenevaires			409
12:43	4.2				391
12:43	4.4	Bifurcation		A droite	393
12:44	4.6	Bifurcation		A gauche	388
12:44	5.0	Bifurcation		A droite	387
12:45	5.7	Fin 1er Tour			386

		2e Tour			
12:54	11.4	Fin 2e Tour			
		3e Tour SPRINT à St-Triphon			
13:03	17.1	Fin 3e Tour			
		4e Tour			
13:12	22.8	Fin 4e Tour			
		5e Tour GPM à St-Triphon			
13:20	28.5	Fin 5e Tour			
		6e Tour			
13:29	34.2	Fin 6e Tour			
		7e Tour			
13:38	39.9	Fin 7e Tour			
		8e Tour SPRINT à St-Triphon			
13:47	45.6	Fin 8e Tour			
		9e Tour			
13:56	51.3	Fin 9e Tour			
		10e Tour GPM à St-Triphon			
14:05	57.0	Fin 10e Tour			
		11e Tour			
14:14	62.7	Fin 11e Tour			
		12e Tour SPRINT à St-Triphon			
14:23	68.4	Fin 12e Tour			
		13e Tour			
14:32	74.1	Fin 13e Tour			
		14e Tour			
14:41	79.8	Fin 14e Tour			

Le final

Horaire	Km	Lieu		Route empruntée	Altitude
14:41	0.0	Début du final			386
14:45	2.6	Giratoire		Tout droit	385
14:47	3.6	Giratoire		A gauche	385
14:51	6.5	Vionnaz			392
14:58	9.0				568
15:04	11.0				709
15:11	13.0				841
15:16	15.0				958
15:18	15.5	Revereuilaz	GPM		989
15:19	16.0				972
15:21	17.0				1054
15:23	17.4	Torgon			1085
15:24	18.0				1099
15:28	19.6	ARRIVÉE TORGON, Les Fignards			1141

Programme Dimanche 25 Août 2024

Etape 3

CHÉZERY-FORENS - COL DE LA FAUCILLE (Dép. de l'Ain)

Etape en ligne de 95,4 Km

12h00 Départ, Salle des Fêtes, Chézery-Forens
sous conduite sur 300 m.

Latitude: 46.2225497

Longitude: 5.8674569

CIRCUIT

Circuit de la Valserine de 21.7 Km à parcourir 3 fois

Altitude min.436 m / Altitude max. 734 m

LE FINAL

Chézery - Col de la Faucille 30.4 Km

Altitude min. 581m / Altitude max. 1326 m

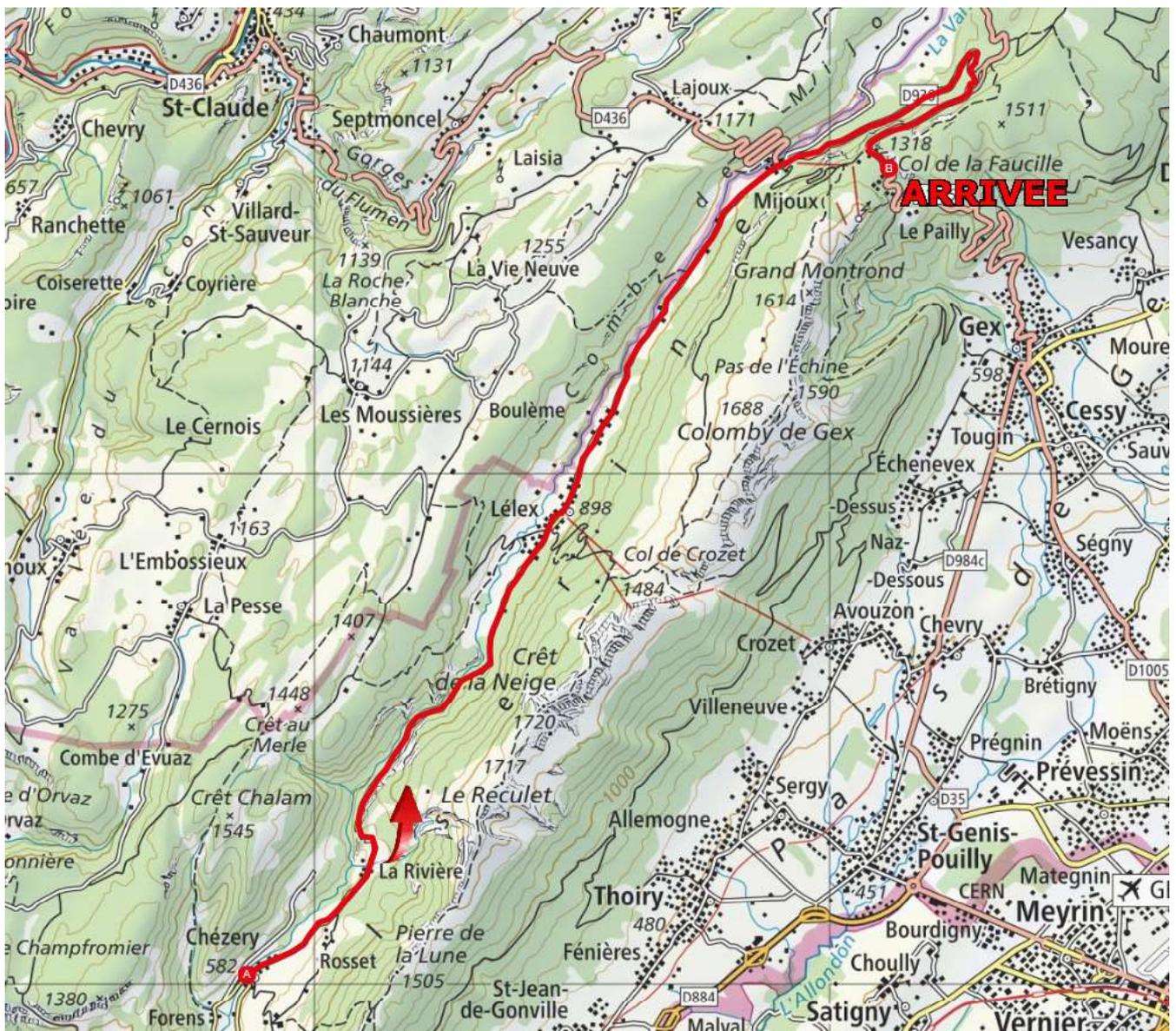
Dénivelé positif 1306 m / négatif 689 m

07h30 - 08h30	Petit déjeuner
08h30	Départ pour Chézery-Forens
10h30	Arrivée sur le Site de départ
11h20 - 11h50	Présentation des équipes - Contrôle des signatures des coureurs
12h00	Départ de la course, Chézery
14h31	Arrivée au Col de la Faucille
15h30	Cérémonie protocolaire

DÉPART Salle des Fêtes, Chézery Latitude :46.2225497 Longitude :5.8674569 ARRIVÉE Col de la Faucille Latitude :46.3692599 Longitude : 6.0193845	SPRINTS: Km 28.4- Km 76.6 GPM: Km 58.9 - Km 92.1 RAVITAILLEMENT Km 33.5 - Km 52.2
--	--



TOUR DU
LEMAN JUNIORS
Etape 3 -
Dimanche 25.08.2024



TOUR DU LEMAN JUNIORS
Etape 3 - Dimanche 25.08.2024

Horaire	Km	Lieu		Route empruntée	Altitude
12:00	0.0	Chézery, Salle des Fêtes, DEPART		→ Champfromier D14	582
12:01	0.3	Forens			608
12:10	6.7	Champfromier		↑ Montanges D14	652
12:13	9.0	Montanges		← La Mulaz	590
12:15	10.9				436
12:16	11.8	La Mulaz		← Chézery D14	570
12:23	15.5				729
12:33	21.7	Chézery, Début 2e tour		← Champfromier D14	582
12:34	22.0	Forens			608
12:43	28.4	Champfromier	SPRINT	↑ Montanges D14	652
12:46	30.7	Montanges		← La Mulaz D14a	590
12:48	32.6				436
12:49	33.5	La Mulaz	RAVITO	← Chézery D991	570
12:56	37.2				729
13:06	43.4	Chézery, Début 3e tour		← Champfromier D14	582
13:07	43.7	Forens			608
13:16	50.1	Champfromier		↑ Montanges D14	652
13:19	52.4	Montanges		← La Mulaz D991	590
13:21	54.3				436
13:22	55.2	La Mulaz	RAVITO	← Chézery D991	570
13:29	58.9		GPM		729
13:39	65.1	Chézery, Fin 3e boucle		→ Lélex D14	582
13:45	68.3	La Rivière		↑ Lélex D991	709
13:48	69.4	Tunnel		↑ Lélex D991	778
13:50	76.6	Lélex	SPRINT	↑ Mijoux D936	888
14:10	85.1	Mijoux		↑ Gex - La Faucille D936	995
14:22	90.1	Carrefour		Carrefour RD 1005 →	1266
14:27	92.1	La Faucille Station	GPM		1334
14:31	95.4	Col de la Faucille ARRIVÉE		Route de la Vieille Faucille	1261



TOUR DU LEMAN JUNIORS
Trophée franco-suisse de cyclisme
COURSE 'U19' PAR ÉTAPES DU 23 AU 25 AOUT 2024

REGLEMENT PARTICULIER

L'épreuve TOUR DU LEMAN JUNIORS - TROPHEE FRANCO-SUISSE DE CYCLISME est organisée conjointement par le Cyclophile Aigle, l'UC Gessienne, les Associations Cantonales de Genève, Vaud et Valais pour la Suisse et les Comités FFC de l'Ain et de la Haute Savoie pour la France, sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale.

Le Tour du Léman Juniors se dispute du 23 au 25 Août 2024

1. TYPE D'ÉPREUVE

Course par étapes, épreuve réservée aux athlètes de la catégorie hommes JUNIORS (2006 - 2007). Elle est inscrite aux calendriers de la FFC et de Swiss-Cycling.

2. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes nationales étrangères (hors FRA et SUI), cantonales, régionales, de comités départementaux et aux clubs (entre 4 et 6 coureurs par équipe). Le comité du Tour du Léman Juniors se réserve le droit de valider ou non les équipes nationales. Inscriptions limitées à 150 coureurs.

L'inscription est validée qu'après réception du montant de l'engagement. En cas de désistement à moins de 15 jours de l'épreuve, l'équipe reçoit le 50% du montant payé en retour.

3. PERMANENCES DE DEPART ET D'ARRIVEE FINALE

La permanence de départ se tient se tient à la Salle des Fêtes de Reyvroz, France, le vendredi 23 août de 10h00 à 12h30.

Ouverture de la permanence dès l'arrivée de la dernière étape. La cérémonie protocolaire finale se déroulera au Col de la Faucille, France, le dimanche 25 août 2024 à 15h30.

4. MATERIEL ET RADIO

Le retrait des dossards et des transpondeurs se fait à la permanence, Salle des Fêtes de Reyvroz, le vendredi 23 août de 10h00 à 12h30. Des récepteurs Radio-Tour seront remis aux DS des équipes et voitures officielles par la Société Assistance VITA Dépannage neutre / Radio. (Caution demandée de 50 €). Fréquence Radio Tour 157.550 MHz.

Les dossards sont à garder pour les 3 courses. Les transpondeurs sont fixés du côté gauche du vélo, utilisé en course à environ 120 cm du point le plus éloigné de la roue avant. Ils seront à rendre le dimanche 25 août après l'arrivée au Col de la Faucille.

L'épreuve se court avec un vélo de route.

5. DELAIS D'ELIMINATION

Etape 1 : le délai d'arrivée est de 15% du temps du vainqueur.

Etape 2 : le délai d'arrivée est de 15% du temps du vainqueur.

Etape 3 : le délai d'arrivée est de 15% du temps du vainqueur.

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le Collège des commissaires se réserve le droit d'allonger ces délais.

6. LES ETAPES

Etape 1 : Reyvroz - Tré Le Mont (Dpt de Haute-Savoie)

Etape 2 : Aigle (Canton de Vaud) - Torgon (Canton du Valais)

Etape 3 : Chézery-Forens (Dpt de l'Ain) - Col de la Faucille (Dpt de l'Ain).

7. LES MAILLOTS DISTINCTIFS DE LEADERS

- LE MAILLOT JAUNE

Le premier du classement général individuel porte le maillot jaune de leader du Tour du Léman Juniors. Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent, sous les couleurs de son club, lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot. Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les coureurs sont départagés conformément à l'art. 2.6.015 du règlement UCI.

- LE MAILLOT VERT

Ce prix récompense le meilleur sprinter de l'épreuve. Le classement sera effectué à l'addition des points obtenus lors de chaque étape.

Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.

Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.

Lors de la cérémonie protocolaire finale, une prime sera versée aux 3 premiers coureurs de ce classement. A cette occasion, le leader se présentera avec son maillot distinctif.

Les sprints suivants comptent pour le classement aux points :

- Les sprints volants;
- Les sprints d'arrivées d'étapes, à l'exception des arrivées aux sommets.

A chaque sprint, il est attribué 5, 3 et 1 points. Le vainqueur est le coureur qui a comptabilisé le plus grand nombre de points. En cas d'ex æquo au classement général final aux points, les coureurs sont départagés conformément à l'art. 2.6.017 du règlement UCI.

Les sprints volants sont signalés comme suit :

- A 500 mètres de la ligne : PANNEAU SPRINT
- Sur la ligne : PANNEAU SPRINT

Le premier du classement aux points porte le maillot vert de leader.

- LE MAILLOT À POIS

Ce prix récompense le meilleur grimpeur de l'épreuve. Le classement sera effectué à l'addition des points que les coureurs obtiendront lors de chaque étape.

Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.

Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.

Lors de la cérémonie protocolaire finale, une prime sera versée aux 3 premiers coureurs de ce classement. A cette occasion, le leader se présentera avec son maillot distinctif.

Classement du prix de la montagne

A chaque passage du prix de la montagne, il est attribué 5, 3 et 1 points. Le vainqueur est le coureur qui a comptabilisé le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo au classement général final du prix de la montagne, les coureurs sont départagés conformément à l'art. 2.6.017 du règlement UCI.

Le prix de la montagne est signalé comme suit :

- à 500 mètres de la ligne : PANNEAU PRIX DE LA MONTAGNE;
- sur la ligne : PANNEAU PRIX DE LA MONTAGNE

- LE MAILLOT BLANC

Ce prix récompense le meilleur junior junior 1ère année au classement individuel au temps.

Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.

Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.

Lors de la cérémonie protocolaire finale, une prime sera versée aux 3 premiers coureurs de ce classement. A cette occasion, le leader se présentera avec son maillot distinctif.

- LE MAILLOT ROUGE

Ce prix récompense le plus combatif de chaque étape.

Ce prix met en lumière, l'audace, le dépassement de soi, et toutes les valeurs essentielles qui font du cyclisme un sport d'exception.

Le Comité d'organisation délibère à l'arrivée de l'étape, afin de désigner le combatif du jour. Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.

Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.

- LE MAILLOT BLEU

Ce prix récompense le meilleur junior faisant partie d'un club du territoire du Conseil du Léman (coureurs issus d'une équipe de Vaud, Valais, Genève, Haute Savoie et l'Ain).

Ce maillot sera remis, après chaque étape et le coureur a l'obligation d'être présent lors de la cérémonie protocolaire pour prétendre à son maillot.

Le maillot devra obligatoirement être porté lors de l'étape suivante.

Lors de la cérémonie protocolaire finale une prime sera versée aux 3 premiers coureurs de ce classement. A cette occasion, le leader se présentera avec son maillot distinctif.

8. CLASSEMENT GENERAL

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des étapes. Le premier du classement général individuel porte le maillot de leader du Tour du Léman Juniors.

Pour être classé au classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

En cas d'égalité, l'article 2.6.015 du règlement de l'UCI sera appliqué pour déterminer l'ordre du classement.

Classement général par équipes : un trophée sera remis à la meilleure équipe du Tour du Léman à l'issue de la cérémonie protocolaire finale.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, dans toutes les étapes. Dans les classements d'étape, en cas d'ex æquo, les équipes réalisant le même temps sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs coureurs au classement de la dernière étape.

9. PRIX

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 3060 €. Les prix seront remis exclusivement le dimanche 25 août lors de la réception finale au Col de la Faucille, (France). Les coureurs absents à la cérémonie finale ne recevront pas leur prix.

Etape 1		Etape 2		Etape 3		Général	
1er	60 €	1er	60 €	1er	60 €	1er	160 €
2e	45 €	2e	45 €	2e	45 €	2e	120 €
3e	30 €	3e	30 €	3e	30 €	3e	100 €
4e	25 €	4e	25 €	4e	25 €	4e	50 €
5e au 10e	20 €	5e au 10e	20 €	5e au 10e	20 €	5e au 10e	40 €
11e au 15e	15 €	11e au 15e	15 €	11e au 15e	15 €	11e au 15e	35 €
						16e au 20e	20 €

PRIX SPECIAL MAILLOT ROUGE

Prime offerte au plus combatif de chaque étape.
50 € chaque étape.

PRIX CLASSEMENT GENERAL MAILLOT VERT

Prime allouée par Roland CCGEAS désignant le meilleur sprinter (classement aux points)

1er 100 €
2e 75 €
3e 50 €

PRIX CLASSEMENT GENERAL MAILLOT A POIS

Prime allouée par «Les MOINEAUX», désignant le meilleur grimpeur

1er 100 €
2e 75 €
3e 50 €

PRIX CLASSEMENT GENERAL MAILLOT BLANC

Prime allouée par «DOM CYCLE», désignant le meilleur jeune (Juniors 1)

1er 100 €
2e 75 €
3e 50 €

PRIX CLASSEMENT GENERAL MAILLOT BLEU

Prime récompensant le meilleur junior faisant partie d'un club du territoire du Conseil du Léman.

1er 100 €
2e 75 €
3e 50 €

10. CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole dans un délai de 10 minutes.

- Les 3 premiers de l'étape
- Le leader du classement général individuel (Maillot jaune)

Les leaders des classements annexes suivants, dans l'ordre:

- Points (Maillot vert)
- Prix de la montagne (Maillot à pois)
- Meilleur junior de 1ère année (Maillot blanc)
- Combativité (Maillot rouge)
- Meilleur junior du territoire du Conseil du Léman (Maillot bleu)
- Classement par équipe: récompensé lors de la cérémonie protocolaire finale

Après l'étape finale, la présence de tous les coureurs sera requise lors de la cérémonie officielle de remise des prix au Col de la Faucille (France), le dimanche 25 août 2024 à 16h00

11. PENALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

12. DEVELOPPEMENT

Pas de limitation des développements selon la nouvelle réglementation UCI.

13. DEPANNAGE

L'organisation prévoit un service d'assistance technique avec une voiture neutre à l'avant pour toutes les étapes.

Une voiture suiveuse par équipe est autorisée dans chaque étape.

Tous les chauffeurs doivent respecter les distances de sécurité (Règlement UCI) derrière les coureurs, notamment lorsque ceux-ci ont doublé un coureur retardé. Ils doivent connaître les règlements en vigueur et être licenciés par leur Fédération.

14. INCIDENTS DE COURSE DANS LE FINAL

Les articles 2.6.027 et 2.6.028 du règlement UCI sont appliqués.

La règle des 3 derniers kilomètres n'est pas applicable en 2024 (Arrivées au sommet)

15. CONTROLE ANTIDOPAGE

Selon la réglementation UCI en vigueur, chaque organisateur doit prévoir un local pour les contrôles.

16. CONTROLE DES SIGNATURES

Tous les coureurs signent la feuille de présence au plus tard 10 minutes avant le départ de chaque étape. Les coureurs qui ne signent pas la feuille de départ seront pénalisés selon le règlement UCI.

17. HEBERGEMENTS ET REPAS

Les coureurs et accompagnateurs (3 maximum par équipe) sont hébergés pour la totalité de l'épreuve, soit 2 nuitées, 2 petits déjeuners, 2 repas. Si des coureurs ou accompagnateurs ne veulent pas être hébergés le montant de l'inscription reste le même.

Le montant de l'inscription, obligatoire pour les coureurs (4 mini - 6 maxi par équipe) et pour au moins 1 accompagnant (3 maxi par équipe) comprend l'engagement à la course + l'hébergement et les repas du vendredi soir au dimanche matin. Lingerie fournie par l'organisateur. Les serviettes de toilette doivent par contre être apportées par les participants. Le responsable d'équipe doit dormir dans les locaux d'hébergement et reste responsable de leurs coureurs (mineurs).

18. ABANDONS

Selon réglementation UCI en vigueur.

19. SERVICES MEDICAUX

Un service médical est à la disposition des coureurs pendant la course. Les équipes du Service Médical peuvent intervenir à la demande des coureurs à tout instant. Ils suivent la course dans une voiture. Une liste des hôpitaux est ajoutée au livre de route.

20. VOITURES SUIVEUSES - SECURITE

Un véhicule FIN de COURSE est engagé dans chaque étape. Les directeurs sportifs ou responsables d'équipes pourront suivre leurs coureurs.

Chaque chauffeur d'une voiture officielle est tenu d'avoir une licence officielle et de respecter le code de la route, ainsi que les directives de la direction de la course et/ou des membres du jury des commissaires.

La caravane de la course sera accompagnée par des signaleurs mobiles qui se chargeront d'assurer la sécurité durant la course.

21. PARCOURS

Les coureurs doivent toujours suivre le parcours officiel tel que décrit dans le dossier et signalé sur le circuit, ils sont censés connaître le dit parcours. Les infractions seront sanctionnées par le Collège des commissaires.

22. ECOCITOYENNETE

Il est interdit pour les coureurs de jeter des déchets ou des bidons vides sur la voie publique ainsi que pour le personnel des voitures de la caravane de course. Des sanctions seront appliquées selon le règlement UCI.

23. CLAUSE FINALE

Le présent règlement peut être modifié par le collège des commissaires sur proposition et en concertation avec les organisateurs.

Tous les cas techniques qui ne sont pas abordés dans le présent règlement seront traités par le collège des Commissaires en concertation avec les organisateurs. Tous les autres cas seront réglés par le représentant du CO.

24. DISPOSITIONS

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents survenant aux coureurs ou dont ils pourraient être la cause. Tous les coureurs et suiveurs ont l'obligation de se conformer aux règlements sur la circulation routière, ainsi qu'aux ordres des commissaires.

Ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants notamment en cas de chutes ou de vol. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur.

Les participants reconnaissent la non responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.

Nous vous conseillons d'avoir une assurance avec couverture européenne.

Dépose des vélos :

Un local sera mis à la disposition des équipes pour le stockage des vélos dans les hébergements. Ce local sera fermé à clé la nuit mais l'organisateur et l'hébergeur déclinent toute responsabilité en cas de vol (prévoir câble avec cadenas).

Toute dégradation constatée dans les chambres sera facturée aux personnes concernées.



**FONDS DU SPORT
SPORT-FONDS**



**FONDS
DU SPORT
VAUDOIS**



**FONDS
DU SPORT**

